CE MONDE QUI BOUGE

Attentat kamikaze, un complot international ?

Par Hassane Zerrouky

Chaque fois que des attentats kamikazes ciblent des civils et les forces de sécurité, des voix s'élèvent aussitôt pour clamer, à l'instar de Abdelaziz Belkhadem, qu'ils sont le fait d'un «complot international» dirigé contre l'Algérie. Mais alors si c'est le cas, qui en sont donc les initiateurs ? L'Occident ? Un pays arabe ? L'Iran ? La thèse de la «main de l'étranger» n'est pas nouvelle. Le problème est qu'elle a la vie dure. En 1992 déjà, un haut responsable avait évoqué, entre autres, pistes «la main de la France» derrière l'attentat de l'aéroport d'Alger !

Pour revenir aux derniers actes commis dans le pays, on a lu et entendu en Algérie et en Europe qu'ils s'inscrivaient dans une stratégie visant à desserrer l'étau autour de la Qaïda en Irak. Si c'est bien le cas, cela signifie qu'en exportant la terreur en Algérie, la Qaïda escompte, en allant y faire la guerre, pousser les Américains à quitter l'Irak et, partant, permettre aux djihaddistes irakiens de souffler un peu ! On veut bien y croire sauf que Ben Laden et Zawahiri sont loin d'être des demeurés ! En revanche, ceux qui colportent de telles «vérités» prennent les lecteurs algériens pour des imbéciles !

D'abord, rétablissons une vérité. Le recours aux attentats kamikazes n'est pas une invention irakienne. C'est l'Iran de Khomeini qui a inventé le «kamikaze» quand il a lancé des vagues de jeunes se faire exploser sur les mines irakiennes. C'était durant les années 1980 en pleine guerre Irak-Iran. Mais c'est au Liban, en 1982, que les premiers véhicules kamikazes sont apparus et ont été les plus dévastateurs, tuant plus de 200 Marines américains, une soixantaine de paras français, avant que les chiites radicaux ne réussissent à détruire le siège de l'état-major israélien alors basé dans la banlieue de Beyrouth ! Le recours au martyre fut par la suite utilisé en Palestine durant la seconde Intifada, avant que cette pratique des attentats-suicides ne soit portée à son paroxysme en septembre 2001 et systématisée ensuite en Irak ! Le recours à l'attentat kamikaze n'est donc ni une invention irakienne ni une invention de la Qaïda. Toujours est-il que les oulémas sunnites avaient condamné l'attentat suicide comme une hérésie au motif que l'Islam désapprouve le suicide comme mode de djihad. Mais dès lors que les salafistes sunnites se sont mis à recourir à cette méthode en Palestine, puis en Irak, on a vu les mêmes oulémas sunnites, comme Al-Qardhawi, opérer un revirement à 180 degrés, s'en emparer et la légitimer du point de vue religieux, comme ils avaient légitimé à un moment donné le djihad du GIA.

Quant aux tenants de la théorie du complot, voire de la main de l'étranger ou encore de ce discours qui essaie de déculpabiliser les islamistes pour ne pas fermer la porte à un compromis débouchant sur une alliance islamo-conservatrice désastreuse pour le devenir de ce pays,

il suffit de leur indiquer – ils le savent d'ailleurs – qu'Internet fourmille de sites islamistes – plus de 5 000 – où sont revendiqués et loués dans toutes les langues les exploits des djihaddistes, vidéos, sourates et hadiths, exégèse et commentaires du livre saint à l'appui ! D'éminents cheikhs islamistes connus prodiguent leurs vérités, leurs conseils, justifiant le meurtre de musulmans, qui à leurs yeux n'en sont pas, par d'autres musulmans…

Or, on n'a jamais entendu un dirigeant politique stigmatiser ces djihaddistes, les désignant en tant que tels, ni un quelconque ouléma dénoncer ouvertement et publiquement Ben Laden et Zawahiri, mettre en garde ou critiquer ouvertement leurs idées, le contenu de ces sites appelant et justifiant le meurtre.

Alors au lieu de vous fourvoyer dans des explications qui n'en sont pas, de faire dans la diversion en faisant croire que ce dont a besoin le pays, c'est de s'assurer une «sécurité linguistique» contre la langue française, rendue responsable des maux de l'université et sans doute du pays, dites clairement pour qui vous courez !

H. Z.

DJAÂBOUB LIE LA SPÉCULATION AU COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS

La liberté des prix, remise en cause ?

Même s'il reconnaît son existence à l'approche et pendant le mois de ramadan, la spéculation est cependant favorisée par le comportement du consommateur, selon le ministre du Commerce qui rassure quant à l'abondance des produits alimentaires, mais remettrait en cause le principe de la liberté des prix.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Hier, au siège de l'Agence algérienne de promotion des exportations (Algex), le ministre du Commerce, El Hachemi Djaâboub, a réuni les directeurs régionaux et les directeurs de wilaya de commerce.

Consacrée à l'encadrement et la régulation du marché durant le mois sacré de ramadan, cette réunion s'est voulue l'occasion pour El Hachemi Djaâboub de «rassurer» les consommateurs. Ni pénurie mais abondance des produits alimentaires, locaux ou importés, ni hausse injustifiée de leurs prix, a-t-il voulu mettre en relief. Pour El Hachemi Djaâboub, la production nationale en légumes assure l'autosuffisance. Il a également indiqué qu'une quantité de 120 000 tonnes de pommes de terre a été stockée par l'Etat, pour éviter que son prix ne s'effondre pas, outre les 30 000 tonnes stockées par le privé. Il n'est pas nécessaire d'importer d'autres quantités, dira-t-il. Le ministre du Commerce a également relevé l'existence d'un surplus de la production ovine (3 millions de têtes), un excédent qu'il faudra soit exporter, soit abattre et stocker en petites quantités.

En ce sens, il a précisé que l'importation ovine, qui a été momentanément suspendue, reprendra début septembre. Pour El Hachemi Djaâboub, la hausse des prix des produits reste injustifiée , intolérable au regard des efforts déployés au profit du citoyen. Mais aussi en raison des mécanismes de contrôle des prix et de la concurrence mis en place. A ce propos, El Hachemi Djaâboub a précisé que le Conseil national de la concurrence sera installé dans sa nouvelle configuration dès l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi et luttera contre toutes velléités monopolistiques ou dominantes. Certes, le ministre du Commerce s'est montré élusif quant au maintien du principe de la liberté des prix. Cette liberté «mérite-t-elle aux commerçants ?», a-t-il laissé entendre même s'il n'a pas évoqué une quelconque décision en ce sens. Ce qui soulève la légitimité d'un questionnement sur la remise en cause de cette liberté. Pour autant, même si El Hachemi Djaâboub reconnaît l'existence de la spéculation à l'approche et pendant le mois de ramadan, il a cependant mis en cause la responsabilité du consommateur, son comportement dans le développement de la surenchère des prix. Et d'appeler à maintes reprises les consommateurs à ne pas encourager les attitudes mercantilistes et ne pas acheter des produits chers, notamment la laitue dont le prix reste élevé. Cela même si cette hausse s'explique, selon El Hachemi Djaâboub, par les inondations survenues dans certaines régions productrices de ce légume.

C. B.

HADJ 2008

36 000 pèlerins partants selon Ghoulamallah

Trente-six mille pèlerins prendront part au Hadj 2008. C'est ce que le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Bouabdallah Ghoulamallah, a assuré hier, en marge d'une réunion consacrée à la régulation du marché durant le mois de ramadan. Les préparatifs en vue de ce pèlerinage vont bon train et seront boostés après le mois sacré, selon Bouabdallah Ghoulamallah.

C. B.

À L'OCCASION DU MOIS DE RAMADAN

Cevital annonce d'importantes baisses des prix

Le P-dg du groupe Cevital, Issad Rebrab, a décidé d'une importante baisse de prix, allant jusqu'à 60 DA, de tous ses produits à l'occasion du mois sacré de ramadan. Les commerçants vont-ils jouer le jeu ?

Lyès Menacer – Alger (Le Soir) – Les prix de différents produits du groupe Cevital connaîtront durant ce mois de ramadan de significatives baisses, a déclaré, hier matin, son P-dg, Issad Rebrab, lors d'une conférence de presse organisée à cette occasion à Alger. Le conférencier a affirmé que l'huile «Fleurial plus» sera vendue, à sa sortie d'usine, à 775 DA, au lieu de 835 DA, les cinq litres. Le prix de la bouteille d'un litre baissera de 10 DA et celui de celle de 2 litres de 20 DA. Pour l'huile «Elio», son prix diminuera de 35 DA pour les 5 litres, 14 DA pour les 2 litres et 7 DA pour la bouteille d'un litre. La même baisse concernera l'autre marque d'huile, Fridor. Le smen Medina sera cédé sur le marché de gros à 283,19 DA, enregistrant une baisse de 5 DA par rapport à son ancien prix. Le prix de la margarine diminuera de 5 DA le kilogramme et celui du beurre de 10 dinars le kilogramme. Le sucre enregistre une légère baisse de 2 DA seulement. Concernant la tomate concentrée, Cevital a revu le prix de ce produit à la baisse. Les grossistes pourront économiser 20 DA sur chaque kilo de tomate acheté auprès de Cevital. Le pot de confiture de 900 g sera vendu avec une baisse de 1,5 DA de son prix. C'est aussi le cas de la limonade qui enregistrera une baisse qui varie entre 2 et 4 DA. Cependant, le consommateur ne bénéficiera des nouveaux prix appliqués par Cevital que si les commerçants, notamment les détaillants, jouent le jeu. Ce qui n'est pas évident, lorsqu'on sait l'absence de l'Etat sur le terrain pour réguler un marché marqué par la spéculation. A ce propos, le P-dg de Cevital a annoncé un ensemble de projets qui contribueront, selon lui, à mieux réguler le marché des produits alimentaires en Algérie durant toute l'année. Il s'agirait, a indiqué Rebrab, de l'ouverture d'une chaîne de super et d'hypermarchés à travers l'ensemble du territoire national où les produits Cevital seront vendus aux prix de gros. Cevital a aussi lancé des projets de construction de chambres froides et de centrales logistiques pour le stockage des fruits et légumes produits par les agriculteurs nationaux. Ces derniers se retrouvent parfois obligés de détruire le surplus de leur production ou de le vendre à des prix très bas à des spéculateurs qui le revendent à des prix exorbitants. Ces centrales logistiques seront construites sur l'ensemble du territoire national et dotées des dernières innovations en matière de technologie. M. Rebrab a aussi déclaré que l'Algérie pourrait devenir un pays exportateur de sucre et d'huiles végétales. Actuellement, explique-t-il, les besoins nationaux en sucre sont estimés à 1,1 million de tonnes par an, alors que la production locale ne dépasse pas 780 000 tonnes par an. Le patron de Cevital promet qu'à partir de janvier 2009, l'Algérie pourra passer du stade de pays importateur à celui d'exportateur de sucre. L'ouverture de nouvelles unités de raffinage va booster la production du sucre qui passera de 600 000 à 1,8 million de tonnes par an. La moitié du sucre produit sera destiné à l'exportation, a précisé Rebrab. Cela n'est pas le cas des huiles végétales que produisent onze raffineries appartenant à cinq opérateurs économiques. Rabrab parle, à ce sujet, d'une surproduction d'huile végétale de 150 %. Les prix des huiles restent très élevés et ne cessent d'augmenter ces dernières années à cause de la flambée des prix de la matière première sur le marché mondial. Cevital veut ainsi investir massivement dans le production de graines oléagineuses destinées à la fabrication des huiles végétales. L'exploitation d'environ 3 millions d'hectares de terre pour la semence de graines oléagineuses permettra, explique Issad Rebrab, d'enregistrer un excédent de 1,5 milliard de dollars grâce à l'exportation de cette semence. Le patron de Cevital n'a pas manqué de préciser que son groupe n'exerce aucun monopole sur le marché algérien de l'agroalimentaire, indiquant qu'il fera de son mieux pour travailler étroitement avec les agriculteurs, en leur proposant de meilleurs prix pour le rachat de leur production agricole.

L. M.

BOUMERDÈS

Un terroriste déchiqueté par la bombe qu'il transportait

Un terroriste islamiste du GSPC a été déchiqueté par la bombe qu'il transportait. Cela c'est passé au niveau du CW 107, reliant Laâziv à Timezrit, au sud de la ville de Laâziv, dans l'est de la wilaya de Boumerdès. Selon nos informations, la déflagration est survenue dans la nuit de mardi à mercredi lors qu'un groupe de terroristes, dont le nombre n'est pas connu, circulait aux alentours des villages Boumraou et Bouassem, situés sur le versant nord du massif de Sidi-Ali Bounab.

Il semblerait que les terroristes s'apprêtaient à déposer la bombe sur cet axe routier très fréquenté par les véhicules de l'ANP qui vont en direction des postes avancés installés au niveau du massif montagneux cité plus haut.

Le lendemain de l'explosion, les forces de l'ordre ont trouvé des restes humains, affirment des sources citoyennes. Toujours selon nos sources, un terroriste a été complètement déchiqueté par l'explosion.

Ali F.

SOUK-EL-HAD

Deux bombes désamorcées

Dans la commune de Souk-El Had, wilaya de Boumerdès, les démineurs des services de sécurité ont découvert dans la matinée d'hier deux bombes que les terroristes avaient placées dans un caniveau au niveau de la RN5, reliant Alger à Constantine. Les démineurs ont fait exploser les engins après avoir fermé la route à la circulation. L'endroit choisi, à savoir Zitouna, à l'ouest de Souk-El Had, a été malheureusement le théâtre d'un attentat à l'explosif perpétré il y quelques mois et qui a coûté la vie à deux gendarmes de la brigade de sécurité routière qui escortaient des ingénieurs canadiens.

A. F.